



Conseil économique et social

Provisoire

4 août 2011

Français

Original : anglais

Session de fond de 2011

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique provisoire de la 25^e séance

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 12 juillet 2011, à 10 heures

Président: M. Abdul Momen (Vice-Président). (Bangladesh)

Sommaire

Application et suivi des textes issus des grandes conférences et des réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (*suite*)

- a) Suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement (*suite*)

Table ronde sur le thème : « Après Istanbul : appui financier aux efforts de développement des pays les moins avancés, notamment par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire »

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.



En l'absence de M. Kapambwe (Zambie), M. Abdul Momen (Bangladesh), Vice-Président, préside la séance.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (suite)

a) Suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement (suite)

Table ronde sur : « Après Istanbul : appui financier aux efforts de développement des pays les moins avancés, notamment par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire »

1. **Le Président** dit que le Programme d'action d'Istanbul est un plan ambitieux pour les pays les moins avancés (PMA), qui offre un cadre solide pour la coopération au service du développement au cours des 10 prochaines années. Ses objectifs, ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont réalisables si des ressources adéquates sont disponibles.

2. L'accord passé entre les PMA et leurs partenaires de développement est nécessaire si l'on veut atteindre d'ici à 2020 l'objectif d'une réduction de moitié du nombre des PMA. Plusieurs points essentiels sont apparus lors de la réunion spéciale de haut niveau tenue en mars 2011 entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La communauté internationale doit adopter une démarche plus synthétique, mieux ciblée et plus cohérente du problème du développement des PMA, qui mette l'accent sur les moyens de développer et diversifier leur potentiel productif. Un tel investissement et la création d'emplois décents sont essentiels si l'on veut réaliser les OMD.

3. La mobilisation des ressources intérieures pourrait être encouragée par l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre la corruption, et une plus grande transparence et un meilleur respect de l'obligation comptable dans les PMA. Le secteur privé a un rôle décisif à jouer en assurant le transfert des technologies et il peut être mobilisé par des plans bien ciblés de développement de projets, l'utilisation d'instruments d'atténuation des risques, l'adoption de

critères de performance, et l'utilisation de nouvelles technologies et des médias sociaux pour le financement du développement.

4. Les négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha doivent être menées à bien pour accroître les avantages que les PMA retirent du commerce international. Il est tout aussi important d'assurer un accès à 100 % en franchise de droits et sans contingent aux produits exportés par les PMA et d'éliminer les subventions sur le coton. La communauté internationale doit également augmenter son aide pour le commerce afin d'améliorer, dans les PMA, l'infrastructure indispensable au commerce.

5. Les pays donateurs doivent établir des calendriers précis de respect de leurs engagements d'aide et permettre ainsi aux pays bénéficiaires de planifier pour le long terme. L'aide publique au développement (APD) destinée aux PMA est actuellement inférieure à 0,1 % du revenu national brut des pays développés. Aux termes du Programme d'action d'Istanbul, ils se sont engagés eux-mêmes à porter leur APD à un niveau situé entre 0,15 % et 0,2 % de leur RNB.

6. Parmi les mécanismes qui devraient permettre d'assurer un niveau d'endettement des PMA viable à terme figurent le renouvellement de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) et un moratoire sur la dette. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire doivent aller au-delà du financement, pour concerner des domaines tels que le commerce, l'infrastructure, les projets industriels, l'énergie et la sécurité énergétique, ainsi que la recherche et le développement. La capacité des mécanismes régionaux et sous-régionaux et des institutions de coopération correspondantes doit être portée à son maximum, car ceux-ci jouent un rôle important dans la mise en commun des ressources, la diversification du risque, et la mobilisation de nouveaux moyens de financement du développement sur les marchés des capitaux. Le financement du processus de développement et le Forum pour la coopération en matière de développement, organisme du Conseil, sont des moyens importants de promouvoir la coopération Sud-Sud.

7. **M. Diarra** (Secrétaire général adjoint et Haut Représentant du Secrétaire général pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement), parlant en sa qualité d'animateur de la table ronde, dit que les

pays donateurs se sont engagés, depuis 2000, à accorder une aide plus abondante et de meilleure qualité, et à en acheminer une partie appréciable aux PMA. À leur tour, les pays bénéficiaires se sont engagés à accroître ce qu'ils font pour mobiliser des ressources intérieures et veiller au meilleur usage possible de l'aide.

8. Les initiatives internationales qui ont culminé dans l'adoption du Programme d'action d'Istanbul ont été accompagnées par l'apparition de mécanismes connus sous le nom de « sources innovantes de financement », telles que les droits perçus, les impôts, les contributions volontaires, les dispositifs d'assurance, les fonds d'affectation spéciale thématiques mondiaux, et les systèmes de distribution des services d'environnement. Il subsiste cependant une préoccupation au sujet de la mesure dans laquelle ces instruments, souvent sectoriels par nature, répondent bien aux priorités et aux besoins des PMA.

9. Les PMA continuent à souffrir des effets du très important changement économique en cours dans le monde. La crise économique et financière a réduit leurs recettes d'exportation et les entrées de capitaux, et notamment les investissements étrangers directs et les transferts de fonds, compromettant ainsi leurs capacités de développement. L'émergence de pays comme l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde a créé de nouvelles possibilités de développement et de commerce, mais la difficulté est de garantir que ces nouvelles perspectives contribuent bien au renforcement du potentiel productif et accélèrent bien la transformation structurelle, au lieu de cantonner les PMA dans des structures de production qui impliquent un faible taux de croissance économique et un développement lent, ou qui les laissent plus ou moins dans le statut de simples producteurs de matières premières. Enfin, le changement climatique a introduit de nouveaux problèmes et les PMA doivent avoir pleinement accès aux mécanismes de financement relatifs à la lutte contre le changement climatique, tels que le Mécanisme pour un développement propre.

10. **M. Acharya** (Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et Président du Bureau mondial de coordination des pays les moins avancés) dit que deux tiers des 48 PMA se trouvent en Afrique, un tiers dans la région de l'Asie et du Pacifique et un pays (Haïti) dans l'hémisphère occidental. Ils représentent le segment le

plus pauvre et le plus fragile de la communauté internationale, et pourtant ils abritent 75 % de la population totale vivant avec moins de 2 dollars par jour. Trois pays seulement ont réussi leur reclassement et ont quitté le statut de PMA.

11. Les PMA souffrent des limites de leur capacité de production, d'une grave pénurie d'équipements, et d'une absence de développement humain et social. Les institutions de gouvernement sont insuffisantes et beaucoup de PMA sont en outre engagés dans un conflit ou viennent juste d'en sortir. La crise économique et financière, l'instabilité des cours des produits alimentaires et de l'énergie et le changement climatique ont exacerbé l'inégalité et compromis les gains acquis par les PMA.

12. Il ne fait pas de doute que les PMA doivent plus nettement assumer la responsabilité de leur propre développement. Cependant, dans un monde de plus en plus intégré, la marginalisation persistante des PMA n'est pas moralement défendable et elle n'est pas non plus économiquement ou politiquement souhaitable. À la réunion qui a précédé l'adoption du Programme d'action d'Istanbul, on était parvenu à la conclusion qu'après des années d'efforts concentrés dans le développement humain et social dans l'optique des PMA, il reste encore beaucoup à faire pour renforcer la capacité productive de tous les secteurs des PMA, afin d'assurer leur transformation structurelle et leur intégration dans l'économie mondiale. Cet objectif doit se conjuguer avec des progrès réguliers du développement humain et social et avec des efforts pour rendre ces pays plus résistants aux chocs économiques d'origine extérieure. L'absence de progrès sur l'un ou l'autre de ces objectifs compromettrait les efforts déployés pour atteindre les autres.

13. Si l'on veut réduire de moitié le nombre des PMA d'ici à 2020, il faut consentir des efforts plus importants au niveau national et mettre en place un partenariat mondial solide. Le Programme d'action d'Istanbul comprend un objectif de 7 % de croissance annuelle pour les PMA, ce qui représente le minimum nécessaire pour avoir un impact quelconque sur la pauvreté. Les objectifs du Programme d'action sont notamment d'augmenter les ressources financières et de les utiliser au mieux pour le développement des PMA, grâce à la mobilisation des ressources intérieures et au développement du secteur privé. La qualité, le volume et l'efficacité de l'APD doivent être examinés

de près, de même que les échanges internationaux de ces pays, l'allégement de la dette extérieure, l'investissement étranger direct, le transfert de technologie et les transferts de salaires vers ces pays. La gouvernance, dans les pays bénéficiaires, doit également être améliorée, de façon qu'ils soient mieux à même de formuler des politiques favorables aux pauvres.

14. La faiblesse du revenu intérieur par habitant explique la faiblesse de l'épargne et de l'investissement, ainsi que l'étroitesse de l'assiette fiscale. Les recettes fiscales représentent en moyenne 10 % à 15 % du produit intérieur brut dans les PMA, mais elles devraient atteindre au moins 25 % pour que les investissements soient suffisants dans l'équipement, le secteur productif et la valorisation des ressources humaines. Des ressources intérieures plus importantes pourraient être mobilisées en élargissant l'assiette fiscale, et moyennant la lutte contre la corruption et l'amélioration de la transparence et de l'exercice de l'obligation comptable. La coopération internationale en matière fiscale est un aspect essentiel de l'inversion de la fuite des capitaux à partir des PMA.

15. Cependant, plus de la moitié des dépenses consacrées au développement dans les PMA est assurée par l'APD. Ces dernières années, celle-ci est passée de 14 milliards à 35 milliards de dollars, mais ce dernier chiffre est encore en deçà des montants annoncés par les pays donateurs. Les PMA se tournent vers ceux-ci pour qu'ils honorent leur promesse d'augmenter l'APD, pour la porter à au moins 0,15 % de leur revenu national brut en 2015. Mais ce chiffre devrait encore être notablement augmenté étant donné les nombreux obstacles qui se dressent sur la voie du développement des PMA.

16. L'APD doit être distribuée de façon plus équitable entre les pays et entre les secteurs, sur la base non seulement des résultats obtenus par les PMA mais également sur la base de leurs besoins. Le fait d'affecter une proportion plus grande de l'APD au secteur productif permettrait sans doute d'attirer des investissements privés plus importants. Il importe aussi que l'APD aux PMA reste stable et il faut donc éliminer l'instabilité des versements. La responsabilisation mutuelle doit être assurée et l'APD doit être acheminée par le canal des systèmes budgétaires des PMA, ce qui leur permettrait de planifier à long terme l'utilisation des ressources. Les sources innovantes de financement suscitent beaucoup

d'intérêt, mais cette nouvelle modalité ne peut être que complémentaire par rapport à l'APD.

17. L'amélioration des conditions des échanges, pour les PMA, améliorerait leur compétitivité et leur part dans les exportations mondiales, ce qui à son tour stimulerait la croissance économique et le développement. Un meilleur accès aux marchés, par un accès en franchise et sans contingent pour tous les produits exportés par les PMA, contribuerait beaucoup à augmenter leur capacité de mobiliser des ressources et il faut donc obtenir cet élargissement des marchés au plus vite.

18. Depuis la crise de 2009, le rapport de la dette extérieure aux exportations, dans les PMA, a augmenté. Un moratoire de la dette est essentiel et il faut prendre les mesures dont la liste est donnée dans le programme d'action d'Istanbul. Mais les mesures visant à alléger la dette ne doivent pas aboutir à une réduction de l'APD ou d'autres initiatives relatives au commerce. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont certes importantes, mais elles ne sauraient remplacer la coopération Nord-Sud. La cohérence entre les différents secteurs, entre les différentes institutions des Nations Unies, entre les Nations Unies et les autres organes et entre les PMA et leurs partenaires de développement est la condition de la réalisation des objectifs du Programme d'action d'Istanbul.

19. **M. Lewis** (Directeur, Département de la politique économique et de la dette, Banque mondiale) dit que les préoccupations soulevées dans le Rapport de suivi mondial de la dette, 2011, de la Banque mondiale, au sujet de l'impact de la récente crise sur le financement de l'aide publique au développement (APD) aux pays à faible revenu n'ont pas jusqu'à présent été justifiées par le volume des apports d'aide en 2010, qui a en fait augmenté de 6,5 % par rapport à 2009. Cependant, comme les effets des crises financières ne se font pas sentir tout de suite, la fourniture de l'aide doit toujours être suivie de près au cours des années qui viennent.

20. Plusieurs réunions internationales ont cherché une solution à la fragmentation toujours plus marquée de l'action des donateurs d'aide. Jusqu'à présent, les progrès ont été inégaux et la consolidation et la coordination de l'aide ne sont pas allées dans la bonne direction. Il faut donc examiner les moyens de résoudre ces problèmes et d'utiliser au mieux les avantages de

l'augmentation du nombre des donateurs bilatéraux non classiques.

21. On s'est également préoccupé de l'impact de la baisse rapide du volume des échanges commerciaux au cours des deux dernières années, entraînée par la crise économique et financière mondiale. Les effets sur les pays à faible revenu ont cependant été mitigés : ceux qui s'étaient intégrés dans les marchés mondiaux ont beaucoup souffert, mais ils ont également profité de la rapide reprise mondiale, tandis que ceux qui n'étaient pas aussi bien intégrés n'ont pas d'abord été touchés mais n'ont pas pu tirer parti de la reprise. Il faut rester vigilant face à la tentation du protectionnisme et de l'adoption de mesures restreignant les échanges.

22. Les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement ont fait des progrès dans le cadre du développement international en veillant à ce que les opérations de prêt soient bien orientées vers l'obtention de résultats et à ce que la conception des projets repose sur des évaluations d'impact. Plusieurs des banques multilatérales de développement ont vu les ressources qu'elles peuvent distribuer à leurs guichets concessionnels progressivement reconstituées, et c'est le cas notamment de l'IDA de la Banque mondiale, qui a bénéficié d'une augmentation de 80 % de ses ressources.

23. La Banque mondiale attache une importance particulière au rôle grandissant du partage des connaissances Sud-Sud et elle a participé activement à la préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue à Istanbul. L'IDA, qui est le principal guichet de la Banque mondiale pour l'aide aux PMA, a distribué des fonds assortis de conditions de faveur aux pays à faible revenu, et notamment à 47 des 48 PMA ainsi qu'à un certain nombre d'autres pays plus petits à faible revenu ayant une économie vulnérable. Le seizième exercice de reconstitution des ressources de l'IDA permettra de distribuer des ressources supplémentaires substantielles et encouragera l'innovation dans les opérations de prêt aux PMA, notamment la prise en compte toute particulière de la problématique hommes-femmes, et aidera les pays fragiles ou déchirés par un conflit. Un guichet de réponse à la crise a été ouvert grâce au processus de reconstitution des ressources de l'IDA pour permettre à la Banque mondiale de répondre de façon plus souple et plus efficace aux effets d'éventuelles futures crises économiques.

24. Au cours de l'exercice écoulé, la Banque mondiale a engagé 57 milliards de dollars au profit des pays en développement. La Banque mondiale est particulièrement préoccupée par la crise alimentaire mondiale, à laquelle elle a tenté de répondre en créant un programme spécifique de réponse à la crise et un programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, ainsi qu'un fonds d'affectation spéciale à cet effet. En 2010, par le guichet de l'IDA, elle a distribué 16,3 milliards de dollars. La moitié de ces fonds ont été affectés à des pays d'Afrique subsaharienne, et des montants importants ont été affectés aux problèmes particuliers qui ont rendu les pays de cette région particulièrement vulnérables à la crise.

25. S'agissant des questions d'allégement de la dette extérieure et de commerce international, il dit que l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a essentiellement été menée à son terme. Sur les 40 pays initialement admis à bénéficier de l'Initiative, 32 ont atteint le point d'achèvement et ont vu leur dette allégée. Les versements moyens au titre du service de la dette des PPTE après le point de décision, à proportion de leur PIB, est tombé à 1 % environ en 2009. Il semble bien qu'à mesure que les versements de service de la dette diminuent, les dépenses qui sont consacrées à la réduction de la pauvreté augmentent.

26. S'agissant des préoccupations qu'inspire la dette commerciale extérieure, il dit que la Banque mondiale a ouvert un guichet de réduction de la dette, financé par les donateurs qui aident les pays à mener des opérations de rachat. L'essentiel de cette dette est négocié avec une décote sur les marchés secondaires, car les créanciers, généralement, ne se font guère d'illusions sur la perspective d'être remboursés intégralement. Certains pays ont une dette extérieure commerciale plus élevée que leur dette officielle. Ces pays ne peuvent pas devenir financièrement stables si la question de la dette commerciale extérieure n'est pas réglée, même si la dette officielle est servie.

27. La libéralisation et l'intégration du commerce doivent être encouragées car elles constituent un moyen, dans beaucoup de pays à faible revenu, de contribuer durablement à la réduction de la pauvreté. L'accès, en franchise de droits et sans contingent, des PMA aux marchés des pays développés doit être encouragé, car c'est un moyen de sortir effectivement trois millions de personnes de la pauvreté. La Banque

mondiale travaille à une extension de l'Aide pour le commerce dans les pays à faible revenu. L'Afrique subsaharienne a reçu en 2009 environ 40 % des ressources de l'aide pour le commerce. Le Groupe de la Banque mondiale est le principal bailleur de fonds pour les projets d'Aide pour le commerce, les activités portant surtout sur l'amélioration de la compétitivité du secteur privé, la réduction des cours du commerce par la création de capacités, l'élargissement de l'offre d'infrastructures commerciales, la promotion de l'intégration régionale, le plaidoyer pour l'adoption par les pays du G-20 de politiques commerciales libérales et de la coopération multilatérale.

28. **M. Paugam** (Directeur exécutif adjoint, Centre du commerce international) dit que si le concept d'Aide pour le commerce est récent, c'est un élément décisif du financement du développement. Cette aide représente environ 40 milliards de dollars par an actuellement. L'assistance technique pour le commerce fournie par le Centre du commerce international représente 1 % de l'assistance commerciale totale. L'Aide pour le commerce a trois avantages : elle est efficace, elle offre des solutions novatrices aux problèmes de la distribution de la croissance et elle contribue à une meilleure cohérence de la politique de développement.

29. L'Aide pour le commerce est efficace, car elle permet de mobiliser des fonds publics pour engendrer des recettes d'exportation qui ne peuvent que servir les efforts de développement des PMA. L'objectif premier de l'Aide pour le commerce est donc d'aider le secteur privé à exporter pour créer une dynamique autoentretenue de la croissance des exportations. Cet objectif peut être atteint par une action à deux niveaux : d'abord, celle des petites et moyennes entreprises (PME) et deuxièmement, celle des organismes d'aide au commerce tels que les chambres de commerce et d'industrie, les associations professionnelles et les organes de promotion du commerce extérieur. L'Aide pour le commerce peut aider les PME dans l'ensemble des activités de commerce, depuis la production jusqu'à la vente. Elle peut prendre la forme d'une information sur les marchés, sur l'accès aux marchés, les transports, la logistique, le financement des exportations et leur distribution. Pour les organismes de soutien au commerce international, le but de l'Aide pour le commerce est la mise en place d'une infrastructure institutionnelle dans le pays qui permette, au niveau

des entreprises, de poursuivre un effort soutenu et accru, sans besoin d'aide extérieure. Alors que les résultats de l'Aide pour le commerce ne sont pas connus avec précision, les indicateurs à moyen terme montrent qu'elle a un effet positif sur les PMA.

30. L'Aide pour le commerce peut être une source de solutions innovantes visant à promouvoir une meilleure répartition des effets de la croissance. En effet, des exportations dynamiques ont certes un effet positif sur la croissance, mais le lien entre croissance et réduction de la pauvreté n'a rien d'automatique. L'Aide pour le commerce est donc une méthode mise au point qui ne porte pas exclusivement sur une augmentation quantitative des exportations, mais plutôt sur une meilleure répartition des avantages résultant de la participation des populations les plus vulnérables au système économique international. Cette méthode peut passer par la promotion de produits réalisés par des populations pauvres auprès des grands acheteurs internationaux : dans le secteur du tourisme, par exemple, des artisans pauvres peuvent être mis en rapport avec des voyageurs importants. Le rôle des femmes dans les exportations peut également être encouragé afin d'améliorer leur formation et leurs compétences, et ainsi leur rôle dans le commerce extérieur de leur pays. Ces méthodes d'Aide pour le commerce auront un impact important sur le revenu des populations concernées.

31. L'Aide pour le commerce peut contribuer à la cohérence des stratégies de développement des PMA, car elle constitue une démarche globale qui présuppose une concertation interministérielle, une concertation entre les pouvoirs publics et le secteur privé, ainsi qu'avec les différents organismes qui fournissent de l'aide. La compétitivité nécessaire pour que le secteur privé puisse exporter va au-delà de l'action d'un ministère unique, puisqu'elle touche aux questions de réglementation, de tarif douanier, de procédures douanières, de financement, de transport et de logistique. L'élaboration d'une stratégie nationale d'exportation suppose de longues consultations avec le secteur privé, les universitaires et les ministères. La préparation à l'accession à l'OMC exige également l'application d'une méthode globale et détaillée, faisant appel à la concertation publique-privée pour encourager la confiance durant les négociations et pour recenser les possibilités commerciales qui résulteraient de cette accession.

32. Après la quatrième Conférence sur les PMA à Istanbul, deux problèmes principaux demeurent : le premier est de consolider le rôle de l'Aide pour le commerce dans la stratégie internationale d'aide aux PMA, et le second est de l'adapter à l'évolution économique dans ces pays. Face au premier problème, il faut mieux comprendre l'impact de l'Aide pour le commerce, et l'action de la communauté internationale doit être rendue plus efficace, tandis que le volume de l'aide pour le commerce allant directement aux PMA doit être augmenté. Le deuxième problème peut être résolu en diversifiant l'Aide pour le commerce, qui actuellement porte surtout sur quelques produits principaux et sur la progression le long de la chaîne de valeurs, pour tenir compte du potentiel économique des PMA dans le secteur des services, en particulier le tourisme. La concertation avec le secteur privé et des mesures visant à rendre la croissance plus égalitaire sont également essentielles.

33. **M. Yu** (Coordonnateur de programme, Programme pour la gouvernance mondiale pour le développement, South Centre) dit que la coopération internationale pour le développement est d'une importance essentielle pour aider les PMA vulnérables et autres pays en développement à sortir des multiples crises, et notamment la crise financière mondiale. Le Programme d'action d'Istanbul a montré que les pays développés n'honorent pas les engagements qu'ils ont pris de longue date quant à leur assistance internationale aux PMA. Pour réduire l'écart de développement, il faut privilégier le développement de la capacité productive des PMA tout en visant le développement durable. En diversifiant leur économie, les PMA doivent être mieux à même de résister aux effets de choc des régimes extérieurs, notamment ceux déclenchés par le changement climatique. Dans les pays du Nord, les politiques budgétaires anticycliques cèdent la place à un resserrement budgétaire, ce qui a pour effet que les PMA doivent trouver des moyens de couvrir leur déficit de financement. Il propose, pour financer au mieux le développement des PMA, six méthodes, qui sont présentées dans le Programme d'action d'Istanbul.

34. Premièrement, les pays développés doivent honorer leurs engagements d'aide au développement, en fournissant des moyens financiers mesurables, notifiables et vérifiables. Pour réduire l'écart entre les engagements d'APD et les besoins des PMA, il faut disposer d'un mécanisme approprié multilatéral de

mesure, de notification et de vérification, semblable à celui utilisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). De plus, l'APD doit être orientée vers le soutien à la capacité productive, tout en finançant le secteur social des PMA. L'objectif ultime, pour les PMA, est de passer à la classe des pays en développement, mais aussi à plus long terme à celle des pays développés. Les PMA doivent recevoir une aide ne portant pas sur des projets isolés mais sur la création de l'infrastructure nécessaire à la mise en place de sociétés de l'innovation reposant sur la technologie.

35. Deuxièmement, il faut fournir aux pays en développement un financement du développement qui n'alourdisse pas l'endettement, par exemple à la faveur de la création de nouveaux droits de tirage spéciaux.

36. Troisièmement, il faut établir, au profit des PMA et d'autres pays en développement, des facilités multilatérales d'opérations de prêt anticycliques.

37. Quatrièmement, il faut mettre en place des mécanismes multilatéraux non financiers pour garantir que les sorties rapides de capitaux des PMA et d'autres pays en développement ne retentissent pas sur leur économie; ces mécanismes pourraient par exemple être des moratoires sur la dette et des contrôles des mouvements de capitaux. Un mécanisme multilatéral de restructuration de la dette souveraine pourrait être créé sous les auspices des Nations Unies. Un système international d'arbitrage sur la dette serait également utile.

38. Cinquièmement, dans l'optique du changement climatique, il faut poursuivre le développement durable dans les PMA. Selon l'Étude sur la situation économique et sociale dans le monde, 2011, il faudrait réaliser 65 000 milliards de dollars d'investissements d'équipement énergétique dans le monde entre 2010 et 2050, et une grande partie de ces investissements devront avoir lieu par des transferts aux PMA et à d'autres pays en développement, ce chiffre étant considérablement plus élevé que les annonces d'investissement des pays développés pour la lutte contre le changement climatique. De plus, cet énorme investissement ne doit pas être réalisé au détriment des engagements d'APD et doit être mesurable, notifiable et vérifiable au niveau multilatéral, en tant qu'engagement distinct dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette injection de moyens

financiers devrait être compatible avec les besoins de développement durable des PMA et des autres pays en développement.

39. Sixièmement, il faut introduire la flexibilité nécessaire dans les politiques relatives à la propriété intellectuelle et au commerce international concernant les PMA et les autres pays en développement. À ce sujet, la dérogation, au profit des PMA, approuvée par le Conseil de l'OMC pour les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) devrait être prorogée au-delà de 2013. De plus, il faut supprimer les conditionnalités restrictives dont sont assorties les opérations de prêt.

40. Enfin, si la coopération Sud-Sud est certes importante, le Programme d'action d'Istanbul souligne à bon droit qu'elle complète la coopération Nord-Sud pour le développement reposant sur des engagements d'APD.

41. **M^{me} Vitie** (Finlande) dit que les engagements d'APD doivent être honorés pour financer le développement des PMA. Plusieurs des partenaires de la coopération à long terme de la Finlande sont précisément des PMA et un tiers de l'APD de la Finlande y est consacré, ce qui atteste l'engagement de son pays. Étant donné le rôle important des donateurs dans l'application du Programme d'action d'Istanbul, elle demande aux membres de la table ronde comment les donateurs nouveaux pourraient aider à financer les besoins des PMA. Le Programme d'action d'Istanbul vise également le soutien, jusqu'à présent assez négligé, à la capacité productive, domaine où les nouveaux donateurs sont plus actifs. Le cadre de l'activité économique s'est amélioré dans beaucoup de PMA et la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) a engagé la coopération avec le secteur privé sur un bon pied. Elle souhaite savoir comment le secteur privé pourrait participer plus activement à l'application du Programme d'action.

42. **M. Hunt** (Organisation internationale du Travail – OIT) dit que l'OIT soutient activement la préservation et même l'augmentation du niveau d'APD à accorder aux PMA, conformément au Programme d'action d'Accra, à la Conférence de Doha sur le financement du développement et à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Cependant, une augmentation de l'APD doit se concrétiser en une croissance importante de l'emploi et en un

investissement dans la protection sociale si l'on veut que les PMA viennent à bout de l'extrême pauvreté. Or, le taux de croissance de l'emploi dans les PMA entre 2000 et 2009 n'a été que de 2,9 % par an, alors que pour l'ensemble de l'Afrique, en 2007, le PIB aurait augmenté de 10 %. Afin d'atteindre l'OMD relatif à l'élimination de la pauvreté, les PMA doivent doubler le rythme de création d'emplois assurant un revenu au moins équivalent au seuil de pauvreté, soit 1,25 dollar par jour.

43. L'OIT s'occupe depuis les années 70 de la coopération Sud-Sud, entamée par la coopération technique entre pays en développement. Depuis 2005, l'OIT a lancé plusieurs accords de coopération Sud-Sud avec le Brésil, le Chili, la Chine, l'Inde, le Maroc, le Panama, l'Afrique du Sud et la Turquie. Elle a commencé à s'intéresser aussi à la coopération triangulaire, mais si la coopération Sud-Sud est en plein essor, elle ne saurait représenter qu'un complément de la coopération Nord-Sud, sans la remplacer. L'aspect le plus important de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire est l'énorme potentiel de partage des connaissances qu'elle recèle, un aspect indispensable pour le développement des PMA.

44. **M^{me} Ormanci** (Observatrice de la Turquie) rappelle qu'à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à Istanbul, les dirigeants du monde entier ont promis d'aider à réduire d'ici à 2020 le nombre de pays classés comme PMA, en les faisant passer dans la catégorie supérieure. Pour appliquer l'ambitieux programme d'action d'Istanbul, une approche coordonnée s'impose avec le concours de tous les acteurs. La Turquie reste très attachée à l'idée d'aider les PMA, et son premier ministre a annoncé un ensemble de mesures économiques et techniques d'une valeur de 200 millions de dollars par an pour la prochaine décennie. Inspiré par la coopération Sud-Sud, cet ensemble de mesures porte sur l'amélioration du potentiel productif et des capacités institutionnelles et humaines.

45. L'application du Programme d'action d'Istanbul est étroitement liée aux OMD et aux négociations sur le changement climatique. Les préoccupations des PMA doivent figurer en bonne place dans les programmes d'action de ces deux ensembles d'objectifs, et tous les efforts doivent être déployés pour parachever avec succès le cycle de développement de Doha de l'Organisation mondiale du commerce

(OMC). En sa qualité de membre du G-20 et en tant que nouveau donateur, la Turquie continuera à plaider la cause des PMA dans toutes les enceintes internationales. Comme la Turquie estime que le secteur privé est un important agent de changement et de développement dans les PMA, elle demande aux membres de la table ronde ce qu'ils pensent des moyens de renforcer la concertation entre les PMA et le secteur privé international.

46. **M. Alami-Hamedane** (Maroc) dit que le Maroc a mis au point à la fois une coopération Sud-Sud spécifique et diversifiée, en particulier avec les PMA africains et les petits États insulaires, dans les domaines du développement humain, du commerce et de la science et de la technologie. Le Maroc a accordé aux PMA africains un accès en franchise à leurs exportations, annulé leur dette et aidé à mettre en place un cadre juridique pour une intégration régionale et sous-régionale plus rapide, à la faveur d'accords commerciaux et de protection des investissements, d'incitations aux opérateurs économiques et d'un encouragement aux partenariats public-privé. Étant donné les turbulences de la situation politique internationale, en particulier dans la région arabe et en Afrique, le Maroc a pris des mesures visant à encourager les échanges et les investissements réciproques avec ses partenaires africains. Un investissement pourrait encore être facilité moyennant des conditions optimales d'intégration régionale et sous-régionale.

47. Les PMA ne représentent que 1 % du commerce mondial, ils n'attirent qu'une toute petite fraction de l'investissement étranger direct et continuent de souffrir de graves handicaps structurels, alors que la plupart d'entre eux n'enregistrent que des progrès non satisfaisants vers la réalisation des OMD. La communauté internationale doit donc faire converger ses forces pour s'attaquer aux causes profondes et aux contraintes politiques et sociales qui empêchent les PMA d'emprunter la route du progrès et de la prospérité. Une coopération internationale efficace et renouvelée est donc nécessaire, assortie de mesures d'aide internationale adaptée à chaque pays, région et sous-région, de façon que les PMA puissent accomplir des progrès irréversibles vers le développement et l'élimination de la pauvreté. La communauté internationale a besoin d'une nouvelle série de mesures, et doit cibler son aide sur des objectifs précis, mesurables et réalisables en les assortissant de

ressources adéquates. Comme les ressources financières extérieures doivent être mobilisées, il appelle la communauté des donateurs à honorer les engagements pris en matière de développement même si, malheureusement, ces engagements demeurent insuffisants.

48. **M^{me} González** (République bolivarienne du Venezuela) dit que le système financier et économique international est dominé par la spéculation financière et opprime le monde en développement, en particulier les PMA. Son pays est alarmé par la situation critique des PMA, qui continue à se détériorer en pleine crise capitaliste mondiale. L'objectif de réduction de 50 % de la pauvreté ne sera pas atteint si les pays donateurs ne réservent pas 0,7 % de leur PIB à l'APD. Les pays développés doivent honorer leurs engagements, car la communauté internationale est responsable du développement des PMA et d'une amélioration substantielle des conditions de vie de leurs habitants.

49. La République bolivarienne du Venezuela soutient les appels lancés par le Groupe des 77 et de la Chine aux pays développés pour qu'ils accroissent leurs contributions volontaires aux fonds et programmes des Nations Unies et honorent les engagements pris lors des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies. On peut citer un modèle de solidarité financière, *Petrocaribe*, mécanisme de coopération Sud-Sud qui garantit à 18 pays des Caraïbes l'accès au pétrole dont ils ont besoin pour leur développement. Elle évoque la solidarité que son pays a manifestée à l'égard d'Haïti, seul PMA de l'Amérique latine et des Caraïbes : l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique a créé un fonds d'aide humanitaire de 100 millions de dollars et annulé sans conditions 400 millions de dollars de la dette d'Haïti. En réponse à une alerte lancée par les Nations Unies au sujet de la crise alimentaire qui a sévi dans le bassin du Niger en 2005, son pays a dépêché une aide au Burkina Faso, au Mali, à la Mauritanie et au Niger par les soins du Programme alimentaire mondial. Son pays a également soutenu l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) dans son action visant à alléger l'endettement des PMA afin de réduire la pauvreté; mais l'allègement de la dette ne saurait remplacer l'aide au développement. Alors que les pays ont commencé à recevoir une aide au titre de l'Initiative PPTE élargie, les conditions posées empêchent certains pays de recevoir cette assistance. Enfin, les programmes d'assistance

technique doivent être adaptés à chaque pays; les listes des besoins et la définition des priorités doivent être établies avec le pays bénéficiaire.

50. **M^{me} Williams** (Observatrice de la Barbade) dit qu'il faut mettre plus nettement l'accent sur le transfert de technologie afin d'accélérer le développement des PMA et des petits États insulaires. La dérogation approuvée par le Conseil de l'OMC au régime ADPIC a été utile et sa prorogation après 2013 est nécessaire mais non suffisante. Des programmes éducatifs pour le transfert de technologie doivent être mis en œuvre, et la recherche-développement doit passer de la recherche pure à des projets commercialement viables.

51. Le dialogue Sud-Sud sur le transfert de technologie doit être encouragé, mais comme les pays en développement eux-mêmes sont aux prises avec des difficultés, la dynamique Nord-Sud doit être plus nettement favorable au développement du Sud. La coopération doit être accrue entre le secteur privé des pays développés et les gouvernements des pays en développement, et entre les gouvernements des pays développés et le secteur privé des PMA et des petits États insulaires. Le capital ne suffit pas; la capacité d'absorption des pays en développement doit être améliorée. La principale différence entre les pays développés et les pays en développement réside peut-être dans la plus grande aptitude des premiers à absorber le transfert de technologie.

52. **M. Christófolo** (Observateur du Brésil) dit que le Brésil voit dans le programme d'action d'Istanbul une possibilité pour la communauté internationale de remédier aux déficits structurels et institutionnels des PMA. Leur responsabilité commune est de s'assurer que la moitié des PMA changent de statut d'ici la fin de la décennie. Ayant activement soutenu ce processus, le Brésil est déterminé à intensifier sa coopération avec les PMA. Il ne se considère pas lui-même comme un nouveau donateur, mais considère la coopération Sud-Sud comme un partenariat mutuellement bénéfique entre pays en développement. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ont un rôle majeur à jouer pour aider les PMA à se développer, mais uniquement comme complément de la coopération Nord-Sud. L'APD, en particulier, doit être accrue; mais si elle a augmenté ces dernières années, les toutes dernières projections font état d'une réduction en 2011. L'APD accordée par les pays développés est bien en deçà des engagements pris lors de la réunion au sommet du G-8 à Gleneagles. Si le Brésil comprend bien les

contraintes qui résultent de la crise mondiale, cela ne doit pas servir de prétexte pour retarder l'aide aux pays les plus pauvres. Les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière d'APD, et en particulier réserver 0,7 % de leur PIB à celle-ci avant 2015.

53. **M^{me} Nemroff** (États-Unis d'Amérique) convient avec le représentant du Brésil que les pays développés doivent honorer leurs engagements d'APD. Les États-Unis, pour leur part, au cours de la dernière décennie, ont décuplé leurs versements d'APD.

54. Elle aimerait recevoir des participants à la table ronde des informations complémentaires sur des opérations d'emprunt et de prêt qui soient responsables, en particulier s'agissant des prêts commerciaux accordés par des pays émergents à des PMA.

55. S'agissant de la question du cadre favorable à l'activité, les rapports de la Banque mondiale *Doing Business*, qui classent 183 pays en fonction de la qualité de leur cadre favorable à l'activité des entrepreneurs et des petites entreprises, pourraient à cet égard être des instruments très utiles, en particulier pour obtenir des informations complémentaires sur les efforts que fait chaque pays pour créer un cadre favorable à l'activité.

56. **M^{me} Yasmin** (Bangladesh) dit qu'en sa qualité de membre du Parlement de son pays, elle sait très bien que les pauvres placent leur confiance dans leurs représentants élus. En 2000, la population avait placé sa confiance dans les OMD, qui prévoyaient la satisfaction des aspirations de développement et présentaient une feuille de route pour la création d'un monde à l'abri de la pauvreté, de la faim, de l'analphabétisme et de la maladie. Malheureusement, les espoirs de la population semblent réduits à néant, car beaucoup de pays sont encore très en retard dans la réalisation de plusieurs OMD. Elle aimerait recueillir les vues des participants à la table ronde sur la façon de préserver cette foi de la population dans ces objectifs et dans ceux qui sont consignés dans le Programme d'action d'Istanbul.

57. Certains progrès ont bien été réalisés dans la mobilisation des ressources intérieures de façon à réduire la dépendance à l'égard de l'aide étrangère. On a constaté une modification de l'état d'esprit des représentants élus dans les PMA, qui ne sont plus convaincus que le fait de lever des impôts risque de compromettre leur popularité ou de mettre en danger

leurs perspectives électorales. Cependant, jusqu'à ce que les ressources intérieures puissent être pleinement valorisées, les pays tels que le sien doivent encore s'appuyer sur des sources de financement comme l'APD, les recettes d'exportation et les transferts de fonds. Elle aimerait recevoir les propositions des participants à la table ronde sur des méthodes non classiques de financement pendant cette période de transition.

58. **M^{me} Helle Ajamay** (Norvège) dit que le changement climatique, qui est un problème mondial, affecte particulièrement les PMA. Il est donc important de relier le changement climatique au développement et à la croissance durable. Même si les objectifs de réduction des émissions étaient satisfaits, le changement climatique aurait toujours de graves conséquences, en particulier sur les pays les plus pauvres. L'aide dispensée par la Norvège pour l'adaptation au changement climatique portera donc de plus en plus sur la sécurité alimentaire et à la réduction du risque de catastrophe.

59. L'accès de tous à l'énergie, en particulier au niveau des ménages et à des fins industrielles, doit être une priorité du financement du développement. Le Gouvernement norvégien prépare actuellement une conférence internationale sur l'accès à l'énergie pour tous qui se tiendra à Oslo en octobre 2011. La Norvège a considérablement augmenté son APD en faveur des initiatives relatives aux énergies renouvelables.

60. Pour les PMA, l'aide est une importante source de ressources financières, et la Norvège s'est engagée à affecter au moins 1 % de son PIB à l'APD. Cependant, il faut également examiner de près les sorties de capitaux et les entrées de capitaux dans les PMA car les pays pauvres souffrent gravement des mouvements de capitaux illicites. La fiscalité est un élément essentiel, dans les pays émergents et les pays les moins avancés, si l'on veut à la fois accroître les recettes publiques et faciliter l'apprentissage de la citoyenneté.

61. Les pays émergents ont modifié la structure des flux financiers internationaux et du commerce international et certains d'entre eux apportent une aide substantielle aux PMA. À l'avenir, les pays en développement seront des partenaires essentiels dans l'aide, l'allègement de la dette, les échanges commerciaux et l'investissement. En même temps, les systèmes mondiaux de financement du développement doivent être renforcés, en particulier par un

élargissement de la base financière des fonds et programmes des Nations Unies, notamment sous forme de contributions volontaires venant des pays à revenu intermédiaire. Une amélioration de la nature multilatérale des fonds et programmes améliorerait leur viabilité à terme.

62. Le Programme d'action d'Istanbul vise la période qui suivra 2015 et servira de base à la poursuite de la lutte contre la pauvreté. Pour réaliser les OMD, plusieurs conditions essentielles sont à réunir : l'existence d'une volonté politique, d'une bonne gouvernance, la protection des droits de l'homme et d'une politique ciblée sur l'éducation et la santé publique, sur les femmes et les jeunes. Il faut également mettre en avant les causes structurelles de la pauvreté telles que le changement climatique, les conflits armés et les sorties illicites de capitaux des pays en développement.

63. **M. Arvinador-Kanyirige** (Ghana), saluant les efforts que font les pays développés et leurs partenaires en développement pour renforcer le potentiel productif des PMA, dit qu'il faut faire une place plus large à l'équipement énergétique ainsi qu'aux stratégies nationales et régionales de développement industriel. À cette fin, il faut mobiliser la coopération régionale et la coopération Sud-Sud. Il encourage les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods à coopérer avec le *South Centre* et autres organismes de réflexion pour aider les groupements régionaux. Les groupements économiques régionaux devraient examiner systématiquement les préoccupations des PMA, formuler des stratégies nationales et régionales de développement industriel qui tiennent au mieux compte des intérêts particuliers des PMA, des pays sortant d'un conflit et des pays sans littoral, et poser les bases d'une coopération régionale pour partager les points de vue et approfondir la coopération.

64. **M^{me} Sipheromya** (Observatrice de la Thaïlande) dit que la coopération technique de la Thaïlande avec les petites et moyennes entreprises (PME) vise la valorisation des ressources humaines et la création d'un potentiel productif, en particulier par le développement des PME, dans l'agriculture, la pêche et la santé publique. L'intégration régionale pourrait beaucoup contribuer au développement des PMA et la Thaïlande accueillerait avec intérêt un soutien international dans ce domaine.

65. Pour améliorer la participation des PMA au commerce international, un appui international est nécessaire pour développer le secteur privé, consolider les institutions compétentes et améliorer les compétences des négociateurs commerciaux de ces pays. Saluant les efforts déployés par les Nations Unies, l'OMC et la CNUCED, elle dit qu'il faut des programmes bien ciblés pour améliorer la participation des PMA au commerce international.

66. Pour ce qui est de l'impact grandissant du changement climatique et des catastrophes naturelles sur les PMA, elle demande si les pays concernés recevront un soutien financier ciblé.

67. **M. Yu** (*South Centre*) dit que l'aide fournie aux PMA grâce à la coopération Sud-Sud repose sur la solidarité, le partenariat horizontal, le respect mutuel et l'égalité. La coopération Sud-Sud ne peut pas atteindre le même volume que l'APD. Si les pays en développement sont capables d'aider les PMA, ils doivent également s'occuper de leurs propres besoins de développement. La coopération Sud-Sud doit donc être considérée comme complémentaire et reposer sur des partenariats volontaires.

68. La coopération Sud-Sud est bénéfique dans plusieurs domaines. Les pays en développement qui accordent eux-mêmes une coopération technique ont souvent atteint un niveau de développement similaire à celui des pays bénéficiaires et ont une expérience récente du développement qui leur est propre. Comparés à certaines filières classiques d'aide, ils peuvent donc offrir des conseils spécialisés plus appropriés, des qualifications et des technologies mieux adaptées, et des méthodes moins coûteuses pour résoudre des problèmes de développement.

69. Le commerce et l'investissement Sud-Sud sont un autre domaine potentiel de coopération. Le renforcement du Système généralisé de préférences commerciales et l'intégration régionale Sud-Sud sont à cet effet des éléments importants. Les réseaux régionaux d'intégration peuvent assurer la complémentarité des capacités productives et faciliter l'accès à des marchés plus vastes. La coopération financière régionale Sud-Sud pourrait offrir des facilités de prêt à vocation régionale et ouvrir des fonds régionaux pour aider à amortir l'impact potentiel de nouvelles crises de la dette.

70. La coopération Sud-Sud dans le domaine scientifique et technologique est également importante,

notamment s'agissant du financement et des technologies de la lutte contre le changement climatique, car les technologies offertes par les pays développés ne sont pas toujours bien adaptées à la situation des pays en développement.

71. **M. Paugam** (CCI) dit que les pays émergents peuvent accorder une assistance aux PMA par l'Aide pour le commerce, par le partage des pratiques optimales et l'établissement de critères chiffrés utiles. Beaucoup de pays émergents ont des connaissances précieuses à partager avec les PMA. Par exemple, le CCI a un programme d'établissement de critères à l'intention de toutes les organisations de promotion du commerce, et certains organismes de pays émergents appliquent des pratiques tout à fait optimales et de pointe pour ce qui est des services aux PME.

72. L'un des moyens de renforcer les liens entre les PMA et le secteur privé international au niveau macroéconomique serait l'accession à l'OMC. Au niveau microéconomique, l'abaissement des coûts de transaction des échanges commerciaux, dans les PMA, faciliterait l'accès de ces pays aux acheteurs internationaux.

73. En ce qui concerne la question de la confiance dans la réalisation des OMD, il dit que depuis leur adoption, le CCI a progressivement introduit de nouvelles perspectives telles que l'égalité des sexes, l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre le changement climatique dans ses activités de promotion des exportations. Ainsi, quel que soit le niveau de réalisation actuel des OMD dans le monde, l'agenda des OMD a aidé à déterminer le programme d'action des organismes des Nations Unies et d'autres acteurs internationaux.

74. **M. Lewis** (Banque mondiale) dit que s'il est sans doute utile de faire une place plus large au secteur privé, cela ne doit pas se faire au détriment d'une réflexion sur d'autres aspects tels que le développement humain.

75. La pertinence du transfert de technologie et la promotion de nouvelles technologies pour répartir plus équitablement les fruits de la croissance ont été trop longtemps oubliées. La Banque mondiale cible son action sur l'atténuation de la pauvreté, et l'objectif n'est pas le transfert de techniques de pointe mais plutôt l'innovation à la base de la pyramide technologique, qui permet aux pays à faible revenu de progresser.

76. Comme on ne peut pas créer du jour au lendemain un système efficace de mobilisation des ressources intérieures, il conseille aux pays en développement de commencer par la création de capacités, l'évaluation et la formation. La Banque mondiale a défini des critères objectifs sur la gestion de la dette, la mobilisation des recettes publiques et la gestion des finances publiques, qui aident les pays à faire le bilan de leur situation et à prendre des mesures appropriées pour l'améliorer.

77. S'agissant du caractère responsable ou non des opérations de prêt et d'emprunt, il dit qu'il faut mettre en place des normes et des directives pour garantir que les prêteurs agissent de façon responsable et que les emprunteurs comprennent bien les conditions de leur emprunt. Quand on étudie les prêts accordés par de nouveaux donateurs, par exemple, il faut privilégier le caractère rationnel de l'investissement à réaliser. Les projets d'équipement ou les projets qui visent une transformation profonde sont utiles; ceux qui ne sont pas destinés à renforcer le potentiel productif du pays ne le sont pas.

78. Les indicateurs *Doing Business* (Agir pour les entrepreneurs) de la Banque mondiale sont d'importants outils de référence pour les gouvernements et les ministères. Cependant, sur la base du choix de ces critères, il y a des considérations plus générales qui dépassent la portée d'initiatives telles que *Doing Business*. Ce dernier exercice doit être considéré comme un premier diagnostic pour aider les gouvernements soucieux de réforme à recenser les perspectives qui s'ouvrent et les contraintes à desserrer. Pour compléter *Doing Business*, la Banque mondiale et d'autres organismes internationaux offrent tout un ensemble d'instruments, notamment des analyses du climat des investissements.

79. La Banque mondiale utilise des instruments existants et nouveaux pour aider les pays affectés par le changement climatique ou par des catastrophes naturelles. On peut citer en exemple l'utilisation dans la région des Caraïbes d'obligations pour le relèvement après les catastrophes. À certaines occasions, des fonds non décaissés provenant de programmes de pays ont été réorientés vers les secours après une catastrophe. La Banque mondiale participe aussi aux efforts multilatéraux pour créer des fonds d'investissement climatique, notamment le Fonds climatique vert.

80. **M. Acharya** (Népal) dit que le développement humain et social est d'importance cruciale mais ne suffit pas pour aider les PMA à sortir du piège de la pauvreté. Il faut mettre l'accent sur le renforcement du potentiel productif et sur le rôle du secteur privé qui est critique à cet égard. Dans la plupart des PMA, le secteur privé a des capacités extrêmement limitées. Tout en considérant comme important le cadre, la réglementation et les normes de l'activité économique, le développement du secteur privé doit promouvoir les PME, les partenariats public-privé et le développement du secteur des banques et des assurances. Certains de ces aspects sont consignés dans le Programme d'action d'Istanbul, et il faut les appliquer sans tarder.

81. La coopération Sud-Sud serait très bénéfique dans des domaines tels que le partage de l'expérience du développement, la coopération technique, le transfert de technologie et les pratiques optimales d'utilisation des technologies peu coûteuses et facilement applicables. L'établissement de règles et d'une réglementation sur les investissements, les activités bancaires et le financement, est également essentiel.

82. Le changement climatique est une question nouvelle importante et il en va de même de son impact sur les PMA vulnérables. Les PMA sont en effet les pays qui sont le moins capables de s'adapter aux effets du changement climatique et il est donc urgent de prévoir des mécanismes supplémentaires pour les aider dans ce domaine.

La séance est levée à 13 heures.